

Image not found or type unknown



Que risque t-on pour un premier vol chez Sx pour 11 €

Par **anna45**, le **16/05/2012** à **17:55**

Bonjour,rnrnJ'ai volé chez Sx pour 11 euro hier, j'ai très honte et je regrette vraiment mon geste. Je viens juste d'avoir 18 ans et je n'ai jamais commis aucun délit auparavant. Le vigile a rempli une plainte simplifié et a dit qu'elle serait envoyée au procureur de la république. Vais-je obligatoirement être convoquée au tribunal ? ou être condamné ? Par ailleurs, je pars en vacance cet été avec mes parents et bien sûr, je ne peux pas annuler car il ne sont pas au courant de mon geste. Que faire si je suis convoquée a cette période ?